

VIDANGE DE LA RETENUE D'EAUX BRUTES DE BEAUNE-LES-MINES 1 SUR LA MAZELLE

Limoges Métropole exerce la compétence eau potable et exploite 5 retenues d'eaux brutes permettant le stockage d'un volume proche de 11 millions de m³ : le Mazeau, la Cruzille, Gouillet, Beaune 1 et Beaune 2.

Dans le cadre de la pérennisation de ce patrimoine spécifique soumis à des obligations réglementaires et en accord avec les services de l'État - Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Nouvelle-Aquitaine, Direction Départementale des Territoires de la Haute-Vienne, ainsi que la Fédération de la Pêche de la Haute-Vienne, Limoges Métropole investit régulièrement dans la réalisation d'études et de travaux d'entretien et de rénovation.

Ainsi, le barrage de Beaune 1, situé à la Mazelle sur la commune de Limoges, va connaître un abaissement progressif à partir du 1^{er} avril 2026. Une prestation de pêche sera ensuite effectuée le 29 avril prochain par un pisciculteur agréé et en partenariat avec la Fédération de Pêche 87, pour la récupération et la gestion des espèces piscicoles.

À la suite de cette vidange, des contrôles d'auscultation de la digue seront menés ainsi que des travaux d'entretien dans le cadre de la garantie décennale des précédents travaux de rénovation, réceptionnés en 2019. Après une période d'observation, il est envisagé une remise en eau de la retenue à compter de fin mai 2026.

Cette opération n'aura aucune incidence pour les usagers.